

forces en Europe centrale. Les négociations devraient se prolonger pendant un certain temps encore.

## Affaires économiques

La diversification des relations économiques du Canada avec l'étranger est demeurée au rang des objectifs primordiaux de la politique étrangère au cours de l'année. Poursuivant sa politique d'une plus grande pénétration des biens canadiens sur les marchés étrangers et cherchant à favoriser les échanges internationaux en général, le Canada a participé à des négociations sous l'égide du Fonds monétaire international et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), dans le but d'aider à stabiliser quelque peu la situation commerciale et monétaire. Beaucoup d'attention a été consacrée à la mise en œuvre d'une politique à long terme qui aide l'économie du pays à relever les défis que lui pose un système commercial et monétaire international.

Deux séries successives de consultations bilatérales se sont déroulées entre les autorités du gouvernement du Canada et de la Communauté européenne. Les deux parties ont pu, de ce fait, acquérir une meilleure perception de leurs politiques respectives et préciser les conséquences des nouveaux développements et de nouvelles politiques à l'égard de leurs relations bilatérales. La seconde série de consultations a été marquée par la visite officielle de sir Christopher Soames, commissaire chargé des Affaires extérieures de la Communauté, qui a pu étudier avec les ministres canadiens les moyens de multiplier et de resserrer les liens entre le Canada et la Communauté européenne. Le Canada est

devenu membre à part entière de la Commission économique pour l'Europe, ce qui lui a donné l'occasion de participer davantage aux travaux de la CEE visant à favoriser les échanges, et également de s'entretenir avec les pays de l'Europe de l'Est sur les progrès dans les domaines de la science, de la technologie et des solutions possibles aux problèmes de l'environnement.

A la suite de la publication de la «Déclaration de Tokyo», les membres du GATT ont préparé une nouvelle série de négociations, le *Tokyo Round*, qui auront lieu en 1974 et qui seront axées sur la réciprocité et l'avantage mutuel pour tous les participants. Au mois de novembre le gouvernement du Canada a annoncé la création du Comité canadien sur les tarifs douaniers et le commerce, chargé de recueillir l'opinion de tous les milieux intéressés du pays sur la participation du Canada à ces nouvelles négociations commerciales.

Quant aux marchés internationaux de devises, les négociations sur la réforme monétaire qui se sont déroulées sous l'égide du Comité des Vingt du FMI ont progressé. Pour leur part, soucieux de promouvoir un système d'échanges équitable et efficace dans le cadre de ces pourparlers, les dirigeants canadiens voulaient un système qui soit compatible avec les obligations commerciales et autres des divers pays. Les pressions exercées sur le système monétaire par suite des brusques variations dans le prix de certains produits de base (notamment le pétrole) sont devenues l'objet de préoccupations majeures à la fin de 1973; devant cette situation, le Canada s'est particulièrement efforcé d'éviter que les mesures inté-

rieures adoptées pour remédier aux déficits encourus dans la balance des paiements n'ébranlent le système commercial et monétaire international.

Sur le plan national, l'évolution de la politique canadienne dans le domaine des ressources et des investissements s'est reflétée dans la publication intitulée *Objectifs d'une politique canadienne des minéraux* et dans l'adoption de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger. Des représentants du Canada au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Conseil économique et social des Nations Unies ont participé activement à des discussions sur les investissements internationaux et sur le rôle des sociétés multinationales.

## Énergie

La situation énergétique a soulevé un intérêt considérable et une activité fébrile dans le monde, tout particulièrement à la suite des hausses rapides du prix du pétrole et des problèmes d'approvisionnement éprouvés vers la fin de 1973. Le Canada occupe une position quelque peu unique au regard de l'approvisionnement en énergie, du fait qu'il est à la fois un pays exportateur de pétrole, d'uranium et de charbon, et un pays importateur, sur une grande échelle, de pétrole et de charbon. L'élaboration des politiques canadiennes se ressent naturellement, dans une très large mesure, des événements internationaux, et il en fut sûrement ainsi en 1973, où un certain nombre de décisions internes en matière de politique énergétique ont été adoptées tant par suite de la révision de la politique entreprise l'année précédente qu'en raison des événements internationaux.